

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 12 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAULGE (Vienne) se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Absent : 1

PRESENTS : M. Bruno PUYDUPIN, Mme Marion MOUNIER-ARTIC, M. Philippe RICHEFORT, Mme Nicole HUAN, M. Philippe DERUWEZ, Mme Marie-Thérèse ARNOU, M. Francis ROBIN, Mme Fabienne LYSIAK, Mme Alice DUPONT, Mme Éléonore POTH, M. Quentin GANGLER, M. Paul GROSSEAU-POUSSARD, Mme Pascale ROBYN, M. Jérôme ELLION.

EXCUSÉ : M. Kevin TRICOT

M. Kevin TRICOT donne pouvoir à Mme Alice DUPONT.

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

01- Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 14 avril 2026.

02- Point sur les travaux et projets en cours.

Affaires générales :

03- Détermination du nombre d'Adjoints.

04- Élection des Adjoints.

05- Projet de réseau de chaleur mairie/école.

06- Délibération relative au Droit à la Formation des Élus.

07- Motion contre la désignation des départements comme « chef de file » des services publics de l'énergie.

Finances :

08- Attribution de subventions aux associations.

09- Redevance 2026 d'occupation du domaine public par SRD pour la gestion des réseaux de distribution d'électricité.

Personnels :

10- Recrutement au secrétariat/accueil : point d'étape.

Autres :

11- Droits de préemption urbain.

12- Questions diverses.

01- Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 14 avril 2026.

Une relecture est faite à propos du point 02, sur l'épicerie participative.
Le procès-verbal du mardi 14 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

02- Point sur les travaux et projets en cours.

2.1- Cadre de vie : développement économique, environnement, urbanisme :

La commission devra se réunira le mardi 26 mai à 20h00, à la mairie.

Madame Marion MOUNIER-ARTIC, Adjointe en charge de ces domaines, à l'exception de l'environnement, qui est du ressort de Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire, informe l'Assemblée que :

Développement économique :

- Arrêt d'activité du salon de coiffure Tessyl à Saulgé : à la suite de la vente du salon de coiffure en juillet, son activité hebdomadaire à Saulgé, dans un local loué par la commune, s'est arrêtée fin avril. La municipalité poursuit la sollicitation d'entreprises pour maintenir un service.

Environnement :

- Classement de la vallée de la Gartempe : L'État porte la volonté de protéger des sites au titre des paysages et du patrimoine. Pour l'État, « l'engagement dans une procédure de classement pourrait apparaître comme une solution possible de valorisation patrimoniale ou de protection » pour la vallée. « L'opportunité de classement ainsi que le choix d'un éventuel périmètre » a conduit le Préfet de la Vienne à solliciter une visite de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) du 11 au 13 mai 2026. Des réunions entre les services de l'État et les collectivités, dont les communes, sont, à ce titre prévues pour des séquences « projet du territoire, aménagement et urbanisme ».

- Informations sur les projets de poste-source électrique :

- RTE est le gestionnaire du transport d'électricité en France, en particulier du réseau haute tension.
- RTE a en charge la création de postes-source visant à raccorder les productions d'énergies renouvelables (EnR) sur son réseau haute tension, équipements qui font l'objet de déclarations d'utilité publique (DUP).
- Dans ce cadre, RTE porte le S3REnR (schéma de raccordement régional des réseaux d'EnR), avec plusieurs projets de postes-source sur le territoire et « une concertation avec les territoires ».
- La commune est concernée par 2 projets :

Projet porté par RTE	Impact pour la commune	Mise en service
Raccordement entre les futurs postes Est-Vienne (au nord de Montmorillon) et Adriers	Pré localisations d'un fuseau Ouest et un fuseau Est la traversant	Projetée en 2031
Création du futur poste-source Sud-Est Vienne et son raccordement au futur poste Est-Vienne	Pré localisations : Sillars, Persac, Lussac ou Saulgé (secteur entre Poilieu / Ry de Jeu / Beaupuy / Beaumène)	Projetée en 2032

- Dans le cadre du raccordement des postes-source Est Vienne et Adriers, RTE propose un rendez-vous à la commune le 2 juin.
- RTE a identifié deux fuseaux géographiques pour la traversée de la commune par ce raccordement.
- RTE a déjà consulté la commune pour évoquer chacun de ces deux fuseaux.
- RTE a commencé fin avril les inventaires naturalistes obligatoires (durée de 1 an) pour ce raccordement.
- De tels projets risquent de constituer un « appel d'air » pour de nouveaux projets d'EnR sur la commune.

Urbanisme :

- « Emplacement réservé » dans le bourg :

- Un emplacement réservé est constitué d'un ou de terrains identifiés par une collectivité pour y recevoir une installation d'intérêt général, liée à un projet spécifique.
- La collectivité est prioritaire, en cas de vente de terrain, pour y développer son projet.

- L'emplacement réservé 97 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) couvre 3727m² dans le bourg et il a été prévu pour implanter une « résidence seniors » lors de son élaboration en 2018 et validé.
- Il concerne les parcelles AN115 (2856m²), AN109 (535m²), AN107 (98m²), AN104 (191m²) et AN103 (47m²).
- La parcelle AN115 qui comprend une maison d'habitation, une grange et du terrain, pourrait être vendue à courte ou moyenne échéance (succession en cours).

2.2- Communication :

La commission s'est réunie le 22 avril.

Madame Marion MOUNIER-ARTIC, Adjointe en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

- Bulletin municipal : la commission s'est réunie le 22 avril pour l'évoquer :
 - Le n° 123 suivra le format jusque-là utilisé.
 - Le format des numéros suivants sera étudié par la commission.
 -
- Outil de partage de documents entre les membres du Conseil Municipal :
 - Devis auprès de Nextcloud de 336,00 € TTC.
 - Nextcloud est un logiciel libre d'hébergement de fichiers et une plateforme de travail collaboratif.
 - Il offre des solutions de stockage de fichiers sécurisées (il est, par exemple, utilisé par des ministères en France).
 - Une formation est proposée avec l'AT86 le mardi 2 juin à 12h30 (à la mairie ou en visio).

2.3- Ressources : administration, finances, personnels :

La commission s'est réunie le 28 avril.

Monsieur Philippe DERUWEZ, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Administration :

- Accompagnement Village d'Avenir :
 - Village d'Avenir est un programme d'État qui propose un accompagnement à des communes rurales sur de l'ingénierie de projet.
 - La commune de Saulgé est accompagnée depuis 2024 pour le projet de réseau de chaleur mairie/école et pour la réhabilitation de l'îlot vétuste des Chênevières.
 - Un point a eu lieu récemment avec la chargée de mission Village d'Avenir sur la circonscription.
 - L'accompagnement Village d'Avenir va se poursuivre au long de l'année 2026 et la chargée de mission pourra assister la commune pour :
 - Projet réseau de chaleur mairie / école : elle pourra apporter son ingénierie pour la mobilisation de financements.
 - Projet réhabilitation de l'îlot vétuste des Chênevières : elle pourra apporter son ingénierie pour mobiliser les propriétaires et pour échanger avec des structures.

Personnels :

- Recyclage formation « santé et sécurité au travail » (SST) : il a eu lieu le jeudi 16 avril et était assuré par les sapeurs-pompiers de la Vienne.

- Absences :

- L'agent en charge de l'entretien, de la garderie et du périscolaire est absente jusqu'au 5 juin.
- L'agent en charge de la cantine et de l'entretien est absent jusqu'au 30 mai.

- Réunion d'équipe : une réunion des personnels avec l'équipe adjoint.es et du Maire devrait être organisée en juin.

2.4- Technique : bâtiments, espaces verts, réseaux, voirie

La commission s'est réunie le 5 mai.

Monsieur Philippe RICHEFORT, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

Bâtiments :

- Investissement matériel 2026 :

Opération	Équipements achetés	Montant	Budgété
OP 253 – Achat de matériel et outillages	Perforateur, projecteur, élingues (barnums)		5 000,00 €
OP 217 – Requalification de l'aire de loisirs	Deux petits barnums (3m x 3m)	1 249,20 €	14 000,00 €

- Maintenance et réparations effectuées :

Équipement	Travaux réalisés	Montant
Lave-vaisselle E2000	Vérification et petites interventions suite à des problèmes	163,50 €
Tondeuse autoportée	Révision annuelle	2 019,43 €
Balayeuse autoportée	Remise en service	498,19 €

Espaces verts et voirie :

- Les opérations de saison sont en cours.

2.5 - Vivre ensemble : affaires scolaires, manifestations, social, tourisme, vie associative

La commission s'est réunie le 21 avril

Madame Nicole HUAN, adjointe en charge de ces domaines, à l'exception des affaires scolaires, qui sont du ressort de Monsieur Bruno PUYDUPIN, informe l'assemblée que :

Affaires scolaires :

- « Reconfiguration de l'offre scolaire en milieu rural » :

- Cette expérimentation nationale va être développée dans quelques départements, dont la Vienne.
- Elle est annoncée comme tendant à « repenser le temps éducatif, qu'il soit scolaire ou périscolaire, en intégrant pleinement les enjeux de transport, de réussite éducative, de bien-être des enfants, de condition d'exercice des enseignant.es et d'équilibre des familles ».
- En visite dans la Vienne le 6 mai, le ministre de l'éducation nationale a annoncé vouloir « bâtir des solutions concrètes, innovantes et adaptées aux réalités rurales » et confirmé « la mobilisation des outils réglementaires et des moyens nécessaires pour accompagner cette transformation ».
- Cette expérimentation est annoncée pour 3 ans et associera les acteurs de la vie scolaire.

- Réseau d'écoles Lathus-Saint-Rémy, Saulgé et Sillars :

- Le vendredi 24 avril, les élèves des trois écoles ont rencontré et échangé avec la voyageuse et illustratrice Aurélia BRIVET (dans le cadre du festival Pédaler ses vacances).
- Les élèves ont pu partager après.

Manifestations :

- Bilan depuis le dernier Conseil Municipal :

Date	Manifestation	À noter
19 avril	Concert de La Pause Musicale	Environ 70 personnes

26 avril	Festival Pédaler ses vacances : films, expos, essais, témoignages (et spectacle à 17h)	Environ 250 personnes
10 mai	Concert de La Pause Musicale	51 personnes

Social :

- ADMR Val de Gartempe : l'association se réunira en Assemblée Générale le mardi 19 mai (à 14h00, petite salle communale de Moulismes - rue de la Caillauderie).

- Voyage à Téterchen du 13 au 17 mai : Présentation du cadeau de la commune de Saulgé à celle de Téterchen :

- Il s'agit d'une sculpture réalisée par François AUGAIS (terre avec cuisson raku).
- C'est un portrait en buste d'une femme portant une coiffe traditionnelle poitevine et d'un homme portant un casque de mineur.

- Assemblées Générales d'associations :

- L'association OSS97 a tenu son Assemblée Générale le vendredi 17 avril :
 - Le programme d'activités 2026/2027 est confirmé : concours de puzzle, course à pied nature La Saulgéenne et cyclo-cross.
 - Pas de changement dans le bureau.
 -
- L'association La Saulterchen a tenu son Assemblée Générale le samedi 18 avril :
 - Le programme d'activités 2026 est confirmé : voyage à Téterchen, repas champêtre, participation au marché de Noël.
 - Pas de changements dans le bureau.

- Réunion semestrielle avec les associations :

- Elle a eu lieu le mercredi 29 avril et 12 associations étaient présentes :
 - Manifestations du deuxième semestre : confirmations et ajustements de dates.
 - Sixième festival Gartempe Guinguette : une réunion spécifique à l'organisation avec les associations intéressées pour s'y associer aura lieu le mercredi 10 juin (à 18h30, salle Espace 2000).
 - Nouvelles manifestations ou activités à réfléchir en partenariat mairie / associations : en septembre, une demi-journée de présentation des associations, un marché de producteurs, une expo dans le bourg à l'occasion des Journées du Patrimoine - participation à Octobre Rose - en décembre, une activité Téléthon à relancer.

03- Détermination du nombre d'Adjoints. Délibération 2026-38.

Le Conseil Municipal, à la majorité et suite à la démission de la Première Adjointe acceptée par Monsieur le Sous-Préfet le 24 avril 2026, a décidé de maintenir à quatre le nombre d'Adjoints au Maire à compter du 14 mai 2026 et a autorisé Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Votants : 15

Pour : 13

Contre : 2

Abstention : 0

04- Élection des Adjoints. Délibération 2026-39.

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des Adjoints au Maire suite à la démission de Mme Marion MOUNIER-ARTIC, Première Adjointe. La liste conduite par M. Philippe DERUWEZ a été élue à la majorité absolue avec 13 voix sur 15 votants et 2 bulletins blancs.

Ont été proclamés et immédiatement installés dans leurs fonctions :

- M. Philippe DERUWEZ, Premier Adjoint ;
- Mme Nicole HUAN, Deuxième Adjointe ;
- M. Philippe RICHEFORT, Troisième Adjoint ;
- Mme Marie-Thérèse ARNOU, Quatrième Adjointe.

Votants : 15

Pour : 13

Contre : 0

Blancs : 2

05- Projet de réseau de chaleur mairie/école. Délibération 2026-40.

Le Conseil Municipal a approuvé l'inscription du projet de création d'un réseau de chaleur bois-énergie pour l'école et la mairie dans le cadre du CCRT. Ce projet, d'un montant total estimé à 276 779,00 € HT, vise à maîtriser les dépenses énergétiques de la commune et à favoriser le recours aux énergies renouvelables.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

06- Délibération relative au Droit à la Formation des Élus.

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point à une prochaine séance.

07- Motion contre la désignation des départements comme « chef de file » des services publics de l'énergie. Délibération 2026-41.

Le Conseil Municipal, a adopté une motion demandant au Gouvernement de renoncer au projet visant à confier au Département un rôle de chef de file des réseaux d'électricité, d'eau et de gaz.

Les élus réaffirment leur attachement au maintien de ces compétences au niveau du bloc communal et des syndicats d'énergie, afin de préserver une gestion de proximité, les capacités d'investissement dans les territoires ruraux et les actions en faveur de la transition énergétique.

Votants : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

08- Attribution de subventions aux associations. Délibération 2026-42.

Le Conseil Municipal décide de répartir la somme de 17 000,00 € votée lors du vote du budget primitif de la Mairie de Saulgé comme suit :

Associations	Président	Adresse	Vote 2026
AJS	Coralie MEILLAUD	36, Rue du Four à Pain 86320 CIVAUX	800,00 €
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	Alain LANZETTO	21, Allée des Maçons 86500 MONTMORILLON	350,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	Vanessa JOYEUX	23, Rue du Bec des Deux 86500 SAULGE	900,00 €
CLUB DE GYMNASTIQUE	Laëtitia ELLION	15, Rue du Pré du Ris La Macherie 86500 SAULGE	550,00 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE	Jean-Louis MESMIN	27, Rue de la Vergnade 86500 SAULGE	350,00 €
AU RENDEZ-VOUS SAULGEEN	Éléonore POTH	1, le Toffé 86500 SAULGE	1 800,00 €
CYCLOS RANDONNEURS DU VAL DE GARTEMPE	Josiane CARION	4, Rue des Châtaigniers Les Mâts 86500 MONTMORILLON	250,00 €
CLUB PHOTO VIDEO	Jacques DEPORT	12, Rue du Château 86390 LATHUS-SAINT-REMY	400,00 €
COMITE DES FETES	Pascale ROBYN	1, Route des Pâturaux Poillieu 86500 SAULGE	600,00 €
OSS 97	Cyril DARDILLAC	1, le Toffé 86500 SAULGE	600,00 €
ADMR	Valérie DONGUY	6, Rue Daniel Cormier 86500 MONTMORILLON	1 300,00 €
LA SAULTERCHEN	Christophe LANDAU	61, Rue de la Papeterie 86500 SAULGE	1 700,00 €
	Bruno GUERAUD	1, les Prés de la Rivière 86500 SAULGE	
SAULGE TRANSPORT SOLIDAIRE	François CHAUX	14, Rue de la Vergnade 86500 SAULGE	440,00 €
ECOMUSEE	Monique GESAN Gilbert WOLF	2, Place du Vieux Marché 86500 MONTMORILLON	1 100,00 €
ECOMUSEE (Participation par habitants)	Monique GESAN Gilbert WOLF	2, Place du Vieux Marché 86500 MONTMORILLON	718,20 €
EMIG	Laurent SABOUREAU	2, Place du Vieux Marché 86500 MONTMORILLON	150,00 €
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Michael LAFFITTE	60, Rue des Varennes 86500 MONTMORILLON	100,00 €
SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE	Alain AVE	15, Rue de la Marne 86000 POITIERS	100,00 €
ASSOCIATION FRANCAISE DES SCLEROSES EN PLAQUES	Jocelyne NOUVET-GIRE	8, Rue Chevreul 75011 PARIS	100,00 €

FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT DE LA VIENNE	Antoine DAGONAT	Maison de l'habitat Téléport 2 – Av René Cassin 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	100,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE	Michel PINCON	185, Avenue du 8 mai 1945 86000 POITIERS	100,00 €
MFR DE CHAUVIGNY	Romain MARTINEAU	47, Route de Montmorillon 86300 CHAUVIGNY	100,00 €
LIGUE CONTRE LE CONCERT	Éric SURY	203, Route de Gençay 86280 SAINT-BENOIT	50,00 €
SOUVENIR FRANCAIS	Michel QUEVERT	17, Rue de la République 86320 LUSSAC-LES-CHATEAUX	100,00 €
GARTEMPE 206	Annie BRUGIER THOREAU	2, Place de la Libération 86310 SAINT-SAVIN	150,00 €
PAT'DE VELOURS	Jocelyne SIROT	63, Rue des Agenêts 86500 MONTMORILLON	150,00 €
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT 86	Alain PICHON	Avenue René Cassin 86963 CHASSENEUIL-DU-POITOU	101,30 €
LA MAISON DES FAMILLES	Renaud BEGUE	2, rue de la Milétrie – CS 90577 86021 POITIERS Cedex	100,00 €
TOTAL			13 259,50 €
Divers			3 740,50 €
Article 65748 TOTAL			17 000,00 €

Mme Pascale ROBYN, Présidente de l'association du Comité des Fêtes, et Mme Éléonore POTH, Présidente de l'association Au rendez-vous Saulgéen ne prennent pas part au vote.

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

09- Redevance 2026 d'occupation du domaine public par SRD pour la gestion des réseaux de distribution d'électricité. Délibération 2026-43.

Le Conseil Municipal a validé le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par SRD SAEML au titre des réseaux de distribution d'électricité pour l'année 2026, fixé à 245,00 €. Monsieur le Maire est autorisé à émettre le titre de recette correspondant.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

10- Recrutement au secrétariat/accueil : point d'étape.

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Mélanie CANOVAS, adjointe administrative en charge du secrétariat et de l'accueil, a sollicité une mise en disponibilité à compter du 7 juillet 2026. Afin d'anticiper son remplacement et d'assurer la continuité du service public, des premiers contacts ont été engagés et les démarches de recherche seront poursuivies.

11- Droits de préemption urbain.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur les biens cités ci-dessous :

- Parcelle cadastrée AR 76, située à La Macherie d'une superficie de 18 m².
- Parcelle cadastrée AR 77, située à La Macherie d'une superficie de 17 m².
- Parcelle cadastrée AR 81, située à La Macherie d'une superficie de 13 m².
- Parcelle cadastrée AR 83, située à La Macherie d'une superficie de 102 m².
- Parcelle cadastrée AN 97, située au 40, rue du Bec des Deux Eaux d'une superficie de 163 m².

12- Questions diverses.

12-1 La Mairie a été informé des modalités d'organisation des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Conformément au calendrier fixé par le Ministère de l'Intérieur, le Conseil Municipal se réunira le 5 juin 2026 afin de désigner les 3 délégués et 3 suppléants chargés de participer au scrutin sénatorial. Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront donc lieu :

- Vendredi 5 juin 2026 à 19h00.
- Mardi 7 juillet 2026 à 20h00.

12-2 La Commune a été informé des difficultés rencontrées dans le cadre des travaux sur un bâtiment du carrefour de la rue Charles Dubois et de l'Avenue du Général De Gaulle à Montmorillon et de la fermeture totale de la circulation avec une déviation vers la RD 116 et la RD 119. Le déplacement du point de ramassage scolaire de La Bringuetterie vers le centre-bourg a nécessité une réorganisation pour les familles et a suscité plusieurs mécontentements auprès des parents d'élèves.

12-3 La Mairie a été informé de la mise en place d'une déviation nocturne, de 20h00 à 7h00 les 1^{er}, 2 et 3 juin, entre Moulismes et Montmorillon dans le cadre des travaux de réalisation des giratoires de la déviation de Lussac-Les-Châteaux. Les élus ont souligné la dégradation de la RD 729 liée aux déviations successives ainsi que l'augmentation du trafic dans le hameau de Poilieu. Monsieur le Maire a demandé un renforcement de la signalétique dans cette zone limitée à 70 km/h.

12-4 La Commune a été informé de signalements de présence de rats aux lieux-dits La Mâcherie et Poilieu. Afin de remédier à cette situation, la commune prendra contact avec une entreprise de dératisation.

La séance est levée à 21h52.

Le Secrétaire,



Francis ROBIN.

Le Maire,



Bruno PUYDUPIN.